

JOURNAL D'AGRICULTURE

ET

PROCÉDÉS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU B.-C.

MONTREAL, JUILLET, 1848.

COLONISATION.

Nous sommes vraiment heureux d'apprendre que la colonisation du pays trouve tous les jours un plus grand nombre de partisans zélés. Nous présagions déjà cet heureux résultat dans notre livraison de juin, et nous espérons pouvoir annoncer que le pays serait bientôt organisé sur tous les points, afin de seconder une œuvre aussi belle, aussi patriotique et aussi propre à procurer l'avancement et les développements de l'agriculture. Nos espérances ne sont pas trompées, et nous avons aujourd'hui une heureuse nouvelle à communiquer à nos lecteurs.

L'association dite des établissements canadiens des townships a adressé dernièrement un mémoire à Son Excellence le gouverneur-général au sujet de la colonisation, et demandait respectueusement qu'il y fût fait une réponse le plus tôt possible. Le 16 juin cette réponse a paru sur les journaux, et a causé une satisfaction générale. Tout le monde a été des plus satisfaits de voir que le gouvernement s'occupait activement de pourvoir à l'objet du mémoire, et a lu avec joie le passage suivant :

“ Son Excellence est d'avis que la prospérité et la grandeur futures du Canada dépendront beaucoup du parti que l'on tirera des terres maintenant vacantes et improductives, et Son Excellence pense que le meilleur usage que l'on en puisse faire est de les couvrir d'une population de colons industriels, moraux et contents.”

On voit par là quelle belle position est celle de l'agriculteur ; c'est de lui que dépend le bien-être du pays. S'il est industriel, s'il est moral, s'il est content (par conséquent s'il est bien gouverné), le bonheur et la prospérité du pays sont assurés. En vue d'une puissance semblable placée dans les mains de l'humble habitant de la campagne, n'est-il pas étonnant, n'est-il pas déplorable, n'est-il pas pitoyable de voir tant de fois le cultivateur abandonner ses travaux pour courir aux auberges et y perdre et son temps et son argent ? L'est-il moins de le voir tant de fois quitter sa chaumière pour aller à la ville se faire serviteur ou charretier ? L'est-il moins encore de le voir vendre ses terres où il est roi et maître, pour s'en aller chercher fortune loin du sol natal ?

Dans cette réponse du gouverneur (réponse que nous ne publions pas vu sa longueur, mais que l'association des townships fera sans doute circuler par tout le pays), il est dit “ que les vues de l'association rentrent le plein et cordial concours de “ Son Excellence.” Plus loin on lit que “ les ordres nécessaires ont déjà été donnés “ pour l'arpentage des terres non concédées dans les seigneuries appartenant au “ ci-devant ordre des Jésuites, situées dans “ le comté de Champlain, et les agents du “ gouvernement ont reçu injonction de “ concéder aussi promptement que possible “ hlc.” Des faits semblables qui sont encore annoncés dans la suite de cette réponse font voir que l'association va avoir le concours du gouvernement et que la colonisation va pouvoir prendre des développements gigantesques. Dans les seuls comtés de Sherbrooke et de Mégantic, par exemple, il se trouve au-delà d'un million d'arpents de terres qui vont pouvoir recevoir une nombreuse population, qui saura en retirer des profits immenses et pour elle et pour le pays tout entier. “ Mais, ajoute